

Energie verte

«Une éolienne à Collonges, c'est bien. Trois, ce serait trop pour notre village»

Comment vit-on à proximité d'une grande turbine? Reportage dans la plaine du Rhône

Patrick Monay Collonges (VS)

Comme tous les matins, Philippe Pochon se balade avec son chien dans la plaine du Rhône. Le vent du sud-est qui couche les plants de maïs ne trouble guère ce retraité jovial, domicilié à Collonges. A 100 mètres au-dessus de sa tête, les pales de l'éolienne nommée «Cime de l'Est» laissent échapper leur «woosh-woosh» habituel. «Ça ne m'a jamais dérangé, ni empêché de dormir», confie le promeneur. Question bruit, l'autoroute est beaucoup plus gênante.»

Les habitants de Collonges et de Dorénavaz côtoient depuis sept ans ce mât imposant, planté à mi-chemin entre les deux petites localités. A l'époque, il s'agissait de la plus grande turbine de Suisse. Comment ont-ils apprivoisé le géant métallique? «Plutôt bien, estime Philippe Pochon. Au village, on en discute très peu. Je crois que les gens s'y sont habitués.»

Combattue dans le Jura, à Neuchâtel et dans le canton de Vaud, l'énergie éolienne aurait-elle conquis le cœur des Valaisans? A Collonges, en tout cas, le sujet ne paraît pas soulever la polémique. «L'éolienne fait un bruit sourd, mais il faut aller dans la plaine pour l'entendre. Et je ne la trouve pas moche du tout, confie une employée du camping La Châtaigneraie. J'ai toujours vécu ici. Il y a du vent en permanence, autant qu'il serve à quelque chose!» Et une passante d'ajouter, en référence à la politique énergétique du Conseil fédéral: «Le nucléaire, il faudra bien le remplacer, non?»

Un paysage sacrifié?

Un kilomètre sépare l'immense rotor de l'immeuble le plus proche. Un petit locatif construit au bord de la route menant à Dorénavaz. «Certaines nuits, on a l'impression qu'elle tourne dans notre chambre à coucher. Mais ce n'est rien de grave, témoigne une jeune femme qui, comme la plupart de ses concitoyens, préfère taire son nom. Les lignes à haute tension sont bien plus embêtantes: la nuit, sur le balcon, on jurerait qu'il pleut...» La construction de turbines supplémentaires, cependant, lui fait peur. «Cela mangerait des terres agricoles. Je suis pour le courant

vert, mais on pourrait prévoir les éoliennes en montagne, il me semble. Il y a tout autant de vent à exploiter, et ça dérangerait moins de monde.»

Florence Lattion Richard, elle, crie au scandale. Cette mère de famille de 38 ans, qui réside à Collonges depuis 2004, mène la fronde contre les parcs éoliens de la plaine du Rhône. Et en particulier contre les deux nouveaux mâts projetés dans sa commune. De sa villa, on voit tourner au loin la grande hélice de la Cime de l'Est. «Je subis quelques nuisances sonores, mais c'est surtout l'impact paysager qui me pousse à agir», explique celle qui a fondé en 2010 l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône. Le Valais a déjà

«Les lignes à haute tension sont bien plus embêtantes»

Une habitante de Collonges

sacrifié ses fonds de vallée pour l'aménagement des barrages. Aujourd'hui, tout le monde en est bien content. Mais il ne doit pas faire pareil avec les éoliennes. Surtout qu'elles produisent très peu d'électricité. C'est de la poudre aux yeux!»

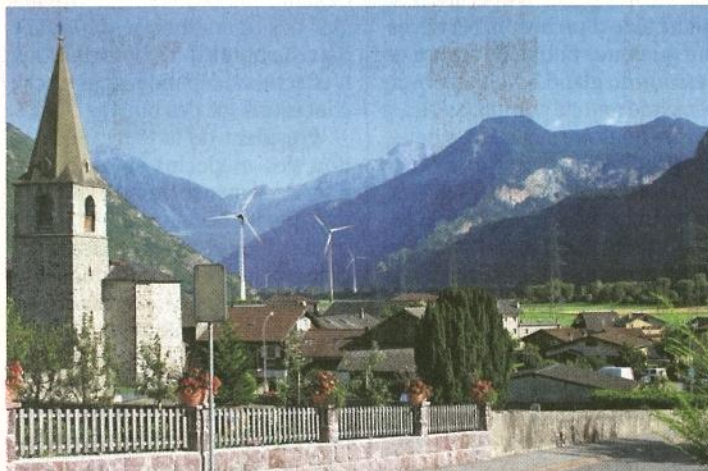
Bataille juridique

En juin 2008, lors d'une assemblée communale restée dans toutes les mémoires, il s'en était fallu d'un rien que la population de Collonges refuse le plan d'aménagement du futur parc éolien: 37 oui, 36 non et une abstention. Florence Lattion Richard a porté l'affaire au Tribunal fédéral, qui a renvoyé le dossier aux juges valaisans l'année dernière. En ordonnant de nouvelles mesures nocturnes du bruit des pales.

Dans les rues du village, les avis restent partagés. «Pour moi, ils peuvent en mettre deux ou trois de plus, aucun souci», lance un jeune homme. «Cela finira bien par se faire, suppose un entrepreneur local, qui espère décrocher les travaux de terrassement. Mais je me demande si, visuellement, cela ne risque pas de faire un peu barage.» Une crainte que partage Ami Mottiez, 84 ans, occupé à tailler ses rosiers: «Une éolienne, c'est bien. Trois, ce serait trop dans une vallée aussi étroite.» Florence Lattion Richard en est certaine: «Le jour où les nouvelles turbines seront mises à l'enquête publique, je ne serai pas la seule à m'y opposer.»



Philippe Pochon marche tous les jours au pied de l'éolienne de Collonges. «Elle ne m'a jamais dérangé», dit-il. CHANTAL DERVEY



Ce photomontage, fourni par les opposants au parc éolien, donne une idée du projet vu du village de Collonges. Des trois turbines situées au premier plan, une seule est déjà construite. Tout au fond, l'actuelle éolienne de Martigny-Vernayaz. DR

«Les projets locaux sont pertinents»

Les éoliennes semblent mieux acceptées en Valais qu'ailleurs. Pourquoi?

Le fait que les communes se soient impliquées dès le début pour maîtriser ce développement, en détenant 50% du capital-actions de la société promotrice, joue sans doute un grand rôle. L'éolien a des retombées positives au niveau local, sous forme de redevances. Et puis les Valaisans ont l'habitude des grands défis.

Beaucoup ne sont néanmoins pas chauds à l'idée de voir surgir de nouvelles turbines...

La question du nombre idéal est délicate, je l'admets. Mais les gens ont eu la preuve que les éoliennes ne sont pas des monstres. Il y a de la place, à Collonges-Dorénavaz, pour en construire deux de plus. Je peux comprendre que les projets éoliens sur les crêtes des montagnes suscitent des inquiétudes, car ils touchent des zones préservées. Mais ici, le secteur est déjà fortement sollicité avec les lignes à haute

tension, l'autoroute, les voies CFF. On ne déséquilibre pas le paysage en ajoutant un élément.

Les opposants jugent la production d'électricité bien trop faible par rapport aux sacrifices consentis.

A l'échelle nationale, cela restera marginal. Mais je trouve pertinent de développer des projets locaux qui valorisent les ressources disponibles. Que ce soit le soleil,



Nicolas Mettan, président de la société RhôneEole SA

le bois ou le vent, les productions modestes mais décentralisées sont des réponses sensées aux besoins énergétiques d'une région. Ici, le nombre d'heures de fonctionnement est proche de ce que l'on peut observer sur les bons sites éoliens français ou allemands.

En chiffres

Une production marginale

2 Le nombre d'éoliennes en service dans la plaine du Rhône (à Collonges depuis 2005, à Martigny depuis 2008). RhôneEole SA souhaite construire deux autres turbines sur chacun de ces sites.

20% La part du capital-actions de RhôneEole SA détenue par la Ville de Lausanne. Cinq communes valaisannes (d'Evionnaz à Martigny) en contrôlent 10% chacune, le solde étant en mains de deux sociétés régionales distributrices d'électricité.

9,3 millions de kWh La production d'énergie totale des deux turbines valaisannes l'an dernier, en baisse de 10% par rapport à 2009 et 2010.

70 millions de kWh La production cumulée des 30 grandes éoliennes de Suisse en 2011. De quoi couvrir 1,1% de la consommation totale du pays (63 milliards de kWh).

50 mètres La longueur des pales de l'éolienne de Charrat, dont la mise en service est imminente. Ce sera la plus puissante de Suisse (3 MW). Elle pourra produire 6,5 millions de kWh par an, soit la moitié de la consommation moyenne de la commune de Charrat. La société ValEole SA, en partie détenue par six communes, a investi 8 millions de francs dans l'aventure. Et projette d'ériger plusieurs autres mâts éoliens dans le secteur.